Département de l'Oise COMMUNE de MORLINCOURT 27 place de la Mairie 60400 MORLINCOURT

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

2024-049

Publié le 19/12/2024

ID: 060-216004267-20241216-2024_049-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 16 DECEMBRE 2024

Date de convocation: 04/12/2024

Nombre de Conseillers :

en exercice: 14

en présence: 12

votants: 13

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois de décembre à vingt heures et zéro minute, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Marc DEGAUCHY, Maire.

Etaient présents: CORDEVANT Laurent, CORDEVANT Yasmina, DEGAUCHY Marc, DRICOURT Benoît, DUPUIS Marc-André, FACHE Olivier, GRANDIAU Maxime, LENS Marie-José, MARSON Paola, MARTIN Gérard, TABARD Anne-Sophie, WILLECOCQ Jean-Michel

Absents excusés: PICAUD Christophe, LOIFERT Florence

Absents non excusés : /

Procurations: PICAUD Christophe donne procuration à DUPUIS Marc-André

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : CORDEVANT Yasmina

DELIBERATION N°49: DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DES VITRAUX DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR et du Conseil Départemental a été faite pour la rénovation d'une partie des vitraux de l'église Saint Etienne mais que seule celle du Conseil Départemental a été allouée.

Devant le deuxième refus de la Préfecture d'allouer une subvention pour ces travaux, il propose de faire une demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces propositions. Il autorise le Maire à établir un dossier de demande de subvention auprès de la fondation du Patrimoine et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 16 décembre 2024.

